

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 12

L'an deux mil onze

Le 18 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2011

PRESENTS : MM. COUTEAU – MOUNIER - SAVIN - BARRAL –
BOIVENT – JAVELAUD – MERCIER – SUTRE - TEILLET**ABSENTS :** MM. BOUDOIRE – ALLEGRE - BOISSIER-DESCOMBES -
CALVET – REMAUD**POUVOIRS :** MME BOUDOIRE a donné pouvoir à M. BARRAL

M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. JAVELAUD

M. BOISSIER-DESCOMBES a donné pouvoir à M. SAVIN

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

201111d

OBJET : Vente de la parcelle AA 132

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune possède diverses parcelles de superficie modeste disséminées sur le territoire communal et qui ne présentent pas un intérêt particulier.

Il rappelle que la plupart d'entre elles ont déjà été vendues en début d'année 2010 conformément au souhait des élus.

Ces parcelles sont actuellement entretenues soit par les employés communaux, soit, le plus souvent par les propriétaires des parcelles voisines.

Monsieur le Maire précise que la propriété de Madame GOYON va être vendue et qu'il serait intéressant de proposer au futur acquéreur la parcelle AA 132 attenante à la parcelle de Madame GOYON.

Monsieur le Maire propose le prix de 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la vente de la parcelle AA 132 au prix de 100 €
- Donne mandat au Maire pour signer tous actes relatifs à cette transaction. Tous les frais (notaire, géomètre, etc...) seront à la charge de l'acquéreur.

Fait à Jauldes, le 21 mars 2011.

Le Maire
Eric SAVIN